



4213

Compte rendu

Conseil Communautaire du 28 juillet 2020

Le 28 juillet 2020, le Conseil de la Communauté de Communes Médoc Estuaire, dûment convoqué le 22 juillet 2020, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des fêtes de Margaux, sous la présidence de M. MAU Didier.

Présents :

ARCINS : Claude GANELON - **ARSAC :** Nadine DUCOURTIOUX, Frédéric AURIER (sauf délibération 3), Laurent CADUSSEAU - **CUSSAC FORT MEDOC :** Dominique FEDIEU - **LABARDE :** Matthieu FONMARTY - **LAMARQUE :** Dominique SAINT-MARTIN - **LE PIAN MEDOC :** Didier MAU, Christine CORNET, Franck SIMONNET, Christian VELLA, Annie BEZAC, Christian DECAUDIN, Alexis TOUSSAINT - **LUDON MEDOC :** Philippe DUCAMP, Michel DE ZEN, Marjorie ROUSSEL, Denis CABEZAS - **MACAU :** Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Sylvain LALANNE, Anne SAVIN de LARCLAUZE, - **MARGAUX-CANTENAC :** Sophie MARTIN, Chantal PERNEGRE - **SOUSSANS :** Karine PALIN, Jean-Claude GOFFRE

Absents excusés :

DIGEON Monique pouvoir à DUCOURTIOUX Nadine, SEGUIN Marie-Christine pouvoir à FEDIEU Dominique, JEGOU Josette pouvoir à DECAUDIN Christian, VALLIER Martine pouvoir à DE ZEN Michel, LAFON Guillaume pouvoir à COLMONT-DIGNEAU Chrystel, DUNIAUD Jessica, SICHEL Allan

Ne participe pas au vote : AURIER Frédéric (délibération 3)

Secrétaire de séance :
M. AURIER Frédéric

Conseillers en exercice : 32

Présents : - 25 (sauf délibération 3)

- 24 (délibération 3)

Votants : - 30 (sauf délibération 3)

- 29 (délibération 3)

Développement économique

Rapporteur : Chrystel COLMONT-DIGNEAU

1-Soutien de la Communauté de Communes Médoc Estuaire aux acteurs économiques fragilisés par la crise sanitaire – Décision [Adoption à l'unanimité]

Le projet de loi de finances rectificative pour 2020 n°3 octroie la possibilité aux EPCI compétents de procéder au dégrèvement des 2/3 du montant de CFE du au titre de l'exercice 2020 par les entreprises des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien et de l'évènementiel. L'Etat prendrait à sa charge la moitié de ce dégrèvement.

Finances/Ressources Humaines

Rapporteur : Philippe DUCAMP

2-Budget annexe Assainissement non collectif (SPANC)- DM n°1 – Approbation [Adoption à l'unanimité]

La décision modificative n°1 du budget SPANC a pour objet de procéder à des ajustements de crédits budgétaires. Ces ajustements de crédits s'opèrent en dépenses d'investissement.

3-Budget principal 2020 - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Vélos Toutes Vignes – Approbation [Adoption à l'unanimité]

Suite à la demande de l'Association Vélos Toutes Vignes, il est décidé d'attribuer à cette association une subvention de fonctionnement de 8 000 € pour l'année 2020.

Sécurité/Collecte, traitement et valorisation des ordures ménagères et déchets

Rapporteur : Matthieu FONMARTY

4-Elaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés et mise en place d'une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi [Adoption à l'unanimité]

Depuis le 1er janvier 2012, les collectivités territoriales responsables de la collecte et/ou du traitement des déchets ménagers et assimilés doivent élaborer un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés en indiquant des objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre. L'élaboration de ce document est validée et Monsieur Matthieu FONMARTY est nommé Président de la CCES.


Administration Générale

Rapporteur : Didier MAU

5-Election des membres de la commission pour les délégations de service public (CDSP)- Rectification de la délibération DL2020_0207_16 [Adoption à l'unanimité]

Une erreur matérielle a été constatée dans la délibération n°DL2020_0207_16. En effet, dans la conclusion de celle-ci, il est fait référence à la CAO. La présente délibération a pour objectif de rectifier cette erreur.

Le Président


Didier MAU

